

La sécurité sociale: un cercle économique vertueux

Par Nathalie Coutinet



« Mettre définitivement l'homme à l'abri du besoin, en finir avec la souffrance et les angoisses du lendemain », voilà les objectifs d'Ambroise Croizat, ouvrier métallurgiste et Ministre du travail communiste sous De Gaulle, créateur avec Pierre Laroque, haut fonctionnaire spécialiste des questions sociales, du système français de protection sociale. Celui-ci, construit à partir de 1945, apparaît comme un compromis entre les deux modèles historiques : le modèle d'assurance fondé en Allemagne par Otto Von Bismarck dans les années 1880, et le modèle d'assistance instauré en 1942 au Royaume-Uni sur les préconisations de William Beveridge. Le modèle bismarckien résultait d'une volonté politique de juguler, au début de la seconde révolution industrielle, les mouvements politiques et syndicaux en améliorant les conditions de vie des ouvriers. Le modèle beveridgien, en mettant en avant le risque chômage et la pauvreté, constituait une réponse à la crise de 1929. Il est basé sur le principe d'universalité de la couverture de toute la population et de tous les risques. Le modèle français est un système mixte. La sécurité sociale fournit, selon une logique d'assurance, une protection en rapport avec les revenus perçus en cas de maladie, de chômage ou de retraite et selon une logique d'assistance, elle garantit des prestations sociales ou un revenu minimum à tout individu appartenant à la société française. Le système de protection sociale offre ainsi, à chaque individu, un niveau minimum de ressources garanti par l'État. Cependant, au-delà de cette fonction protectrice, il remplit plusieurs fonctions économiques essentielles.

Le rôle redistributif de la protection sociale

La protection sociale, en assurant un revenu indirect à de nombreux ménages, permet d'entretenir un niveau soutenu et régulier de consommation. En France, les prestations représentent en moyenne près d'un quart du revenu disponible brut des ménages. Ce chiffre cache cependant des disparités. Pour les plus démunis, les prestations sociales peuvent constituer plus de 70 % de leur revenu disponible brut. Les prestations jouent aussi un rôle redistributif. En transférant de l'argent de ceux qui en ont moins besoin à ceux qui en ont un besoin immédiat, la protection sociale est un garant de l'équité sociale. Au même titre que la fiscalité, elle permet de corriger les inégalités sociales. Cette fonction de justice sociale est économiquement efficace dans la mesure où elle soutient la consommation et encourage les entreprises à embaucher pour répondre à cette demande supplémentaire. Dans cette perspective, il vaut mieux redistribuer une partie des revenus de ceux qui épargnent vers ceux qui consomment. En effet, un ménage modeste consomme une grande partie, voire la totalité, du revenu supplémentaire induit par les prestations sociales alors qu'un ménage aisé en épargne la majeure partie. La fonction de soutien de la demande exercée par les prestations sociales a aussi une fonction de régulation macroéconomique. En effet, la plupart des prestations sociales sont peu sensibles à la conjoncture, car elles sont versées indépendamment de l'activité économique. Un ralentissement ou une récession sont sans effet sur les dépenses de maladie ou de vieillesse. Seules les dépenses au titre de l'assurance chômage et les minima sociaux sont plus élevées en période de récession. Ainsi, au cours de telles périodes, alors que tous les secteurs de l'économie peuvent être déprimés, la protection sociale continue, automatiquement, à soutenir l'économie en garantissant un revenu. À l'inverse, en période d'expansion économique, la protection sociale amplifie la reprise.

Du pouvoir d'achat pour les salariés, des débouchés pour les entreprises

Robert Boyer et Michel Aglietta ont mis en évidence l'importance de la protection sociale au sein du compromis fordiste. Selon ces auteurs, l'organisation fordiste reposait sur un rapport salarial organisé autour de compromis institutionnalisés. Ainsi, la décision prise par Henri Ford, en 1914, d'augmenter le salaire de ses ouvriers de 2,36 à 5 \$ par jour introduit un bouleversement radical dans la conception du salaire, appréhendé comme un pouvoir d'achat et non plus comme un coût de production. Dans l'esprit d'Henri Ford, ces hausses de salaire avaient surtout comme objectif de fidéliser les ouvriers et leur savoir-faire à une époque où le taux de rotation de la main-d'œuvre était de 370 %. Cependant, le modèle qui en a résulté reposait d'une part, sur des ouvriers qui acceptent les difficiles conditions de travail issues de la mise en place du taylorisme (standardisation des pièces ; travail à la chaîne ; parcellisation des tâches ; séparation de la conception et de l'exécution) en échange de garanties d'emploi et de grilles d'évolution salariale liée à l'ancienneté apportées par les employeurs. Et, d'autre part, sur des employeurs qui sont assurés de vendre leur production, qui bénéficient d'une main-d'œuvre stable et productive. Durant la

période des trente glorieuses, la protection sociale a renforcé ce compromis. Les forts gains de productivité qui en ont découlé (5 % en moyenne annuelle entre 1945 et 1973) ont permis la distribution de salaires et de profits élevés ainsi que le financement de la sécurité sociale.

Ce modèle reste pertinent dans un environnement concurrentiel où les exigences de compétitivité poussent à la réduction des coûts de production et des salaires. La protection sociale financée pour une large part par les travailleurs eux-mêmes permet une distribution de revenus indirects sans alourdir les coûts de production des entreprises. Elle présente ainsi des avantages sur le plan industriel, en validant la production avant sa réalisation. Quand le revenu indirect vient compléter, voire remplacer le revenu direct, les entreprises ont l'assurance de débouchés pour leur production. Avant de lancer le processus de production, elles savent que les consommateurs auront les moyens financiers d'acheter. Ainsi, si le revenu indirect est une assurance pour les travailleurs, il l'est aussi, d'une certaine façon, pour les entreprises : l'assurance de la vente des biens produits. Sur le plan financier, elle autorise l'extension du crédit, en particulier du crédit à la consommation. En effet, puisque l'État garantit un paiement, quand un individu ne peut assumer seul ses moyens d'existence, les dettes contractées par cet individu sont socialisées. Quoiqu'il arrive (maladie, retraite, chômage, etc.), l'individu dispose, avec le revenu indirect, des moyens de rembourser partiellement ses dettes. L'assurance réduit l'incertitude individuelle et augmente la confiance des crédateurs dans la solvabilité de leurs débiteurs.

Le développement de la médecine, une meilleure santé et plus de productivité

Enfin, certaines prestations ont joué un rôle clé : les prestations maladie ont, en solvabilisant les soins, financé le développement de la médecine et de l'industrie pharmaceutique. Elles ont permis une importante amélioration de l'état de santé de la population, ont sensiblement accru l'espérance de vie et augmenté la productivité du travail. Quant aux prestations familiales, en aidant financièrement et matériellement les familles, elles ont participé au dynamisme de la natalité en France.

En dépit de ces nombreux avantages économiques, la protection sociale est l'objet d'attaques récurrentes. Depuis, le début des années 1990, les économistes libéraux ont systématiquement porté leurs attaques sur les dépenses publiques et notamment celles de protection sociale, jugées particulièrement élevées et parées de tous les maux : allocations chômage désincitatives au travail ou remboursement maladies conduisant les patients à surconsommer des soins. Sans oublier le poids des cotisations sociales employeurs devenues « charges sociales », responsables de la faible compétitivité de la France. En résumé, la protection sociale est à l'origine de toutes les difficultés économiques que rencontre notre pays. Après tous les gouvernements de droite et de gauche qui se sont succédés depuis le début des années 1990, celui d'Édouard Philippe s'apprête à son tour, sous de prétendus motifs économiques, à poursuivre la destruction du système mis en place après la Seconde Guerre mondiale.